Caribou de la toundra aux TNO :
Harde de la Porcupine

La harde de la Porcupine constitue l'une des neuf hardes de caribous de la toundra qui vivent en permanence ou la majeure partie de l'année aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Aire de répartition des caribous de la Porcupine

La harde est présente aux TNO, au Yukon et en Alaska, et les aires de mise bas sont situées le long de la côte arctique en Alaska et au Yukon. La mise bas et l'élevage des bêtes se déroulent principalement au sein de la Réserve faunique nationale de l'Arctique, sur le versant nord de l'Alaska.

Population

Selon les dernières estimations, la population de la harde s'élevait à 218 000 bêtes en 2017, alors qu'on en comptait environ 197 000 en 2013. C'est actuellement la seule harde en Amérique du Nord dont la population a atteint un niveau record. Toutefois, son taux de reproduction relativement faible implique qu'elle serait plus vulnérable en situation de mortalité accrue que les autres hardes du nord du Canada, et qu'elle risque d'avoir de la difficulté à se remettre des périodes de décroissance.

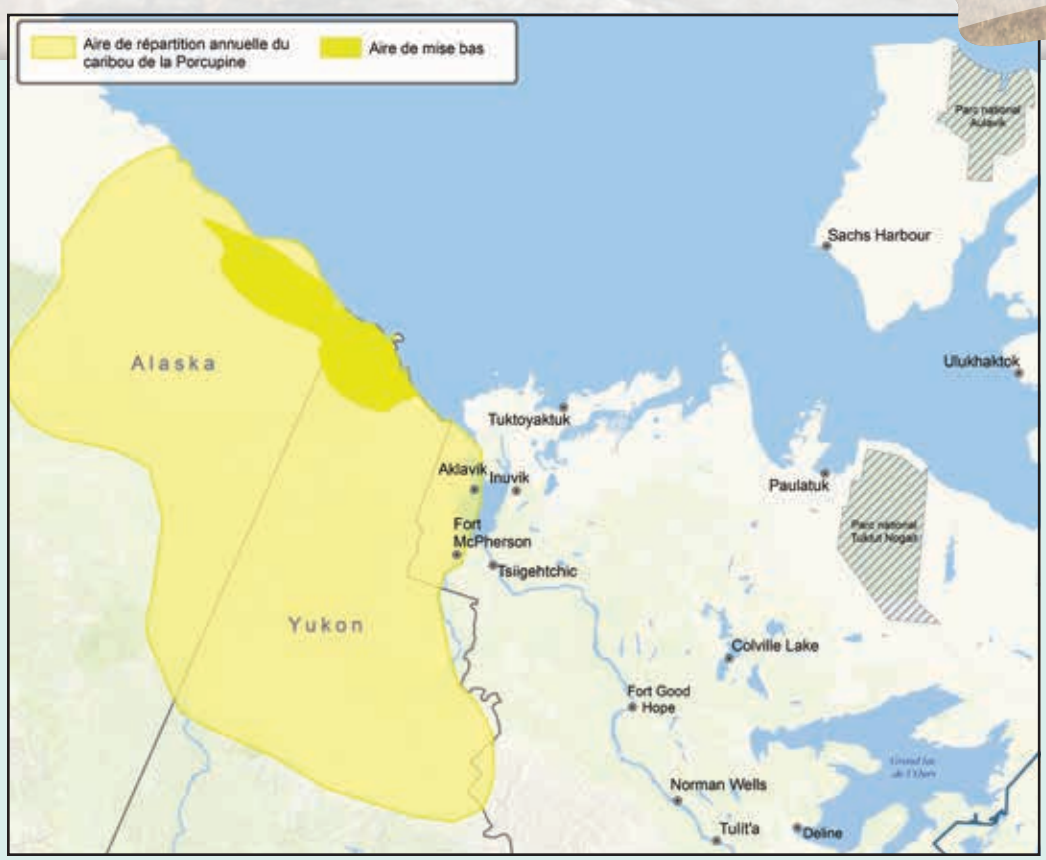

La harde de caribous de la Porcupine est actuellement l'une des trois hardes de la toundra chassées par les résidents des TNO sans être assujetties à des restrictions limitant la chasse autochtone. La majorité des caribous de la Porcupine qui sont abattus le sont par des chasseurs gwich'in et inuvialuits qui résident dans les collectivités ténoises d'Aklavik, Inuvik, Fort McPherson et Tsiigehtchic. Des chasseurs yukonnais et alaskiens chassent aussi cette harde.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Gestion partagée

Les décisions relatives à la gestion du caribou aux TNO sont prises de façon collaborative. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) travaille de concert avec les gouvernements et organisations autochtones, les offices des ressources renouvelables et les collectivités touchées. Quand les caribous migrent au-delà des frontières territoriales, le GTNO se coordonne avec les gouvernements voisins.

La harde de la Porcupine est gérée en vertu de deux ententes : l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur la préservation de la harde de caribous de la Porcupine, et l'Entente sur la gestion de la harde de caribous de la Porcupine. C'est en vertu de l'Accord, qui date de 1987, qu'a été créé l'International Porcupine Caribou Board. La deuxième entente, qui date de 1985, est quant à elle à l'origine du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, au sein duquel sont représentés le Conseil tribal des Gwich'in, le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, la Première Nation des Gwitchin Vuntut, la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in, la Première Nation des Na-Cho Nyäk Dün, le GTNO, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon.

Un chef de file en matière de cogestion
Le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine est l'un des plus anciens conseils de gestion du caribou dans le nord du Canada, et son processus décisionnel axé sur le consensus est exemplaire. Bien qu'il ne soit pas chargé d'adopter des lois ou de rédiger des règlements, ses recommandations ont la force des gouvernements fédéral, territoriaux et autochtones qu'il représente.

Les parties signataires de l'Entente ont pris plusieurs mesures pour protéger la harde de caribous de la Porcupine et son habitat au Canada. Parmi ces initiatives, mentionnons :

- La création du parc national Ivvavik, en vertu de la Convention définitive des Inuvialuits, pour protéger les aires de mise bas situées au Canada.
- La cession des terres situées sur le versant nord du Yukon à l'ouest de la rivière Babbage, également en vertu de la Convention définitive des Inuvialuits.
- La création du parc national Vuntut, au Yukon, en vertu de l'Entente définitive de la Première Nation des Gwitchin Vuntut.
- L'élaboration d'un plan de gestion de la chasse et d'un plan de mise en œuvre, qui visent à coordonner les mesures de gestion de la harde en fonction de sa taille et de sa situation.
- Une participation et un soutien continus au Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine.
- L'identification, dans le cadre du plan de conservation de la collectivité d'Aklavik, des zones où aucun développement n'est permis, en raison de l'importance et de la sensibilité extrêmes des ressources culturelles et renouvelables.

Responsabilité partagée

Nous partageons la responsabilité de protéger la harde de caribous de la Porcupine tout au long de son cycle démographique, bon an, mal an. Il incombe à toutes les parties impliquées d'unir leurs efforts pour préserver cette ressource commune. Nous devons par ailleurs fonder nos décisions sur les meilleures informations qui soient – y compris les données scientifiques, les savoirs traditionnels et les connaissances locales – pour gérer la faune, l'environnement et le développement de façon durable.

En 2017, un projet américain de réforme fiscale a ouvert des terres de la Réserve faunique nationale de l'Arctique à l'exploration et au forage pétroliers et gaziers. Le GTNO, de pair avec d'autres intervenants canadiens, appuie la protection permanente de la harde de la Porcupine et de ses aires de mise bas et d'élevage situées dans la réserve faunique.